



PRÉFET DU FINISTÈRE

Liberté
Égalité
Fraternité

ALERTE MÉTÉOROLOGIQUE NOUVEAU VIGILANCE DE NIVEAU JAUNE POUR LE PHÉNOMÈNE ORAGE MAINTIEN DU NIVEAU ORANGE POUR LE PHÉNOMÈNE CANICULE

Le préfet du Finistère décide la mise en alerte des maires et services pour le phénomène suivant en fonction des secteurs concernés au vu des informations transmises par :

- METEO-France



Les cartes de vigilance météo sont actualisées au moins 2 fois par jour à 6h et 16h.

Qualification de la situation :

vendredi 10 juillet 2026

Après une matinée ensoleillée, en début d'après-midi, des cumulus se forment. Ils peuvent provoquer des orages.

Les plus forts cumuls de pluie attendus sont de 15 millimètres sur les Monts d'Arrée.

Vent généralement faible à modéré, mais avec des rafales atteignant 55 km/h, sur le centre du département, en cours d'après-midi.

CONSIGNES

Le préfet demande aux maires de prendre toutes mesures de prévention des risques :

- Mettre en place le dispositif de veille permanente de la commune ; préparer l'éventuel déclenchement de son plan communal de sauvegarde (PCS) et de son poste de commandement communal (PCC)
- Alerter / informer la population du phénomène météorologique prévu et des conseils de comportement

- Prendre toutes mesures de prévention des risques susceptibles de se produire concernant les manifestations prévues sur leur commune ;
- S'informer régulièrement sur l'évolution du phénomène
- Alerter les gestionnaires de campings à risque et prendre les mesures appropriées.

Le préfet demande en outre aux différents partenaires (maires, services, ...)

De prendre connaissance des bulletins de prévision et de vous informer régulièrement sur :

- La Météo : www.meteofrance.com

De prendre les mesures adéquates en fonction de votre domaine de compétence.

Le Préfet du Finistère et les services de l'agence régionale de santé (ARS) rappellent, notamment aux personnes fragiles (personnes âgées, personnes handicapées, malades à domicile, personnes dépendantes), les quelques conseils clés utiles en cas de fortes chaleurs :

- maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais) ;
- buvez régulièrement et fréquemment de l'eau sans attendre d'avoir soif ;
- manger en quantité suffisante des plats légers et riches en eau ;
- rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avant bras) plusieurs fois par jour ;
- passez si possible 2 à 3 heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché...);
- évitez de sortir et les activités avec effort aux heures les plus chaudes

Quimper, le 9 juillet 2026

Pour le préfet,
La cheffe du service interministériel
de défense et de protection civiles



Sophie LE MAILLOT